

APPEL DE CANDIDATURES

Publication effectuée en application des articles L 141-1 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime.

La SAFER Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens désignés ci-après qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir.

AS 33 24 0169 01

Maison d'habitation avec jardin

Commune de Bernos-Beaulac - Urbanisme : A - Surface : 30 a 56 ca

- Queyran - AO0009 - AO0010

AS 33 24 0168 01

Parcelles de prairie avec bâtiments d'exploitation.

Commune de Bernos-Beaulac - Urbanisme : N,A,ZAP

- Surface : 13 ha 47 a 00 ca

- La Batte - AO0026

- Labouque - ZB0012

- Queyran - AO0003 - AO0004 - AO0007 - AO0008 - AO0011 - AO0012 - AO0524 - AO0526 - AO0529

- AO0718 - AO0719 - AO0720[*]

- Vidins - AO0015 - AO0721 - AO0722 - AO0723 - AO0724

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site :

<http://www.georisques.gouv.fr/>

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le **27/05/2024** : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, **prioritairement auprès de :**

SAFER Nouvelle-Aquitaine
Service Départemental : Gironde
16, Avenue de Chavailles
CS 10235
33525 BRUGES

où des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la SAFER Nouvelle-Aquitaine 16, Avenue de Chavailles CS 10235, 33525 BRUGES), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/>

A Bernos Beaulac, le 07.05.24

Visa du Maire et cachet

(valant attestation d'affichage pendant le délai légal de 15 jours)

